



DELIBERATION MODIFICATION DES REPARTITIONS DE COMMISSION A LA SUITE D'UN POSTE VACANT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commune de ROBERVAL

Séance du 06 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Etaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,

Michel SINEAU, Adjoint au Maire,

Aurore BOUCHENEZ, Ludovic CASTAGNONI, Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Ludovic CASTAGNONI est arrivé à 19h30

Mme Sylvie LECLAIR, est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Délibération modification des répartitions de commissions à la suite d'un poste vacant.

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des démissions de deux conseillers, qu'il est bon de renommer des personnes titulaires ou suppléantes pour permettre le bon fonctionnement de ses différentes commissions.

	Nom prénom	
	Titulaire	Suppléant
Adico	Aurore BOUCHENEZ	
Syndicat Scolaire	Michel VERPLAETSE Christian VAN WETTEREN Sylvie LECLAIR Michel SINEAU	Didier HIMPE
CLECT	Sylvie DARAS	Didier HIMPE
SMOA	Michel VERPLAETSE	Ludovic CASTAGNONI
ADTO-SAO Assemblée Générale	Christian VAN WETTEREN	Ludovic CASTAGNONI
ADTO-SAO Assemblée Spéciale	Michel SINEAU	Aurore BOUCHENEZ
Appel d'offres Communal	Didier HIMPE Michel VERPLAETSE Aurore BOUCHENEZ	Christian VAN WETTEREN Ludovic CASTAGNONI Sylvie LECLAIR

Commission Impôts Direct	Michel VERPLAETSE	Christian VAN WETTEREN
	Aurore BOUCHENEZ	
	Ludovic CASTAGNONI	
	Sylvie DARAS	
	Sylvie LECLAIR	
	Michel PIETRAS	
	Didier HIMPE	
Appel d'Offres	Michel VERPLAETSE	Ludovic CASTAGNONI
		Aurore BOUCHENEZ
Bâtiments Travaux	Michel VERPLAETSE	Ludovic CASTAGNONI
		Michel PIETRAS
		Christian VAN WETTEREN

Les membres du Conseil Municipal APPROUVENT à l'unanimité la répartition des commissions cité ci-dessus.

Fait à ROBERVAL
Le 06 juin 2023

Michel VERPLAETSE



Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :

Affiché le :

Mis en ligne le :

Le Maire